

CS PMATMHT

Pilotage de Machines Agricoles et Travaux Mécanisés à Haute Technicité



Formation par **apprentissage en présentiel** (niveau 4) Durée : 1 an



OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Maîtriser, seul(e) ou en équipe, le fonctionnement et le pilotage de machines agricoles et travaux mécanisés à haute technicité,
- Assurer le suivi agronomique des cultures,
- Assurer les réglages automatisés sur les engins agricoles.



LA FORMATION

Le Certificat de Spécialisation (Pilotage de Machines Agricoles et Travaux Mécanisés à Haute Technicité) c'est :

=> Au CFA

- Une formation gratuite,
- 12 semaines (420h) en centre,
- Un suivi individualisé,
- Une formation accessible à toutes et tous y compris pour les personnes en situation de handicap.

=> En exploitation agricole

Une réelle expérience professionnelle :

- 35 semaines (1 225h) en entreprise,
- Un statut de salarié rémunéré en fonction de l'âge et de la convention,
- 5 semaines de congés payés par année.



LES MÉTIERS

- Conducteur/conductrice de machines agricoles à haute technicité au sein des entreprises des travaux agricoles, coopératives d'utilisation de matériel agricole et des exploitations agricoles.
- Salarié(e) d'exploitation agricole, Entreprise de Travaux Agricole Ruraux Forestiers (ETARF), Coopérative d'Utilisation de Matériels Agricoles (CUMA).



DÉLIVRANCE DU DIPLÔME

- L'obtention du diplôme est conditionnée à la validation des 3 Unités Capitalisables obligatoires.
- Les UC sont acquises pour 5 ans, délai maximum pour obtenir le diplôme.



PUBLIC



LES PRÉREQUIS

- Être âgé(e) entre 16 et 29 ans
- Remplir l'**une** des 3 conditions :
 - Un des diplômes
 - Bac Pro du secteur production agricole (CGEA, Agroéquipement),
 - BPREA ou BP « Conducteur de machines agricoles »,
 - BTS agricole du secteur en production agricole ou Génie Des Equipements Agricoles.
 - Une année d'activité professionnelle à temps plein dans un emploi en rapport direct avec la formation.
 - Une décision dérogatoire (trois années d'activité professionnelle dans un autre secteur ou d'un autre diplôme).



LES CONDITIONS D'ADMISSION

- Contact par mail ou téléphone,
- Remplir un dossier d'apprentissage,
- Rechercher/Signer un contrat d'apprentissage,
- Réaliser des tests de positionnement et un entretien avec l'équipe pédagogique,
- Si inscription sur Parcoursup, contactez l'établissement.



DÉLAIS D'ACCÈS

- En fonction de la date de signature du contrat avec l'entreprise d'accueil.





CHIFFRES CLÉS 2025

- Nombre de candidats en formation : 5
- Nombre de candidats présentés aux examens : 4
- Taux de réussite : 100 %
- Taux de mention : NC
- Taux de rupture de contrat d'apprentissage : 0 %
- Taux d'interruption en cours de formation : 0 %
- Taux d'insertion professionnelle (à 6 mois) : NC
- Taux de satisfaction (fin de formation) : 70 %



PÉDAGOGIE



ARCHITECTURE DE LA FORMATION

UC1 : Préparer les conditions d'intervention technique sur une parcelle :

- Réaliser un diagnostic agro-écologique d'une parcelle,
- Interpréter des données numériques relatives à des travaux d'apports d'intrants sur une parcelle.

UC2 : Optimiser les paramétrages et les réglages des machines et des équipements :

- Paramétrer le guidage GPS et des séquences de travail automatisées,
- Effectuer les réglages des machines et des équipements.

UC3 : Réaliser des travaux agricoles mécanisés de haute technicité agronomique et technologiques :

- Réaliser des travaux mécaniques d'entretien des cultures
- Réaliser des travaux de récolte

- => Cours théoriques,
- => Interventions professionnelles,
- => Pratiques,
- => Exploitations supports.



LA RÉMUNÉRATION

Rémunération brute mensuelle minimale d'un.e apprenti.e (% du SMIC)

Situation	16-17 ans	18-20 ans	21-25 ans	26 ans et +
1 ^{re} année	27 %	50 %	53 %	100 %
2 ^e année	39 %	57 %	61 %	100 %
3 ^e année	55 %	67 %	78 %	100 %

Dans certaines branches, en application de la convention collective dont dépend l'entreprise, la rémunération peut être supérieure au minimum légal



RENSEIGNEMENTS PRATIQUES

CFA de VIRE
47 Route des Champs de Tracy
14500 VIRE NORMANDIE



Site internet : www.tracy-vire.fr

Téléphone : [02.31.66.18.10](tel:0231661810)

E-mail : cfa.vire@educagri.fr

